

Carole Marmet

# Des femmes entre le revenu et le travail

**En se référant à l'histoire des représentations du travail que nous propose Dominique Meda, il s'agit de tenter de comprendre les raisons pour lesquelles l'engagement des personnes et des différents intervenants prévus par le dispositif RMI ne suffit pas toujours à remettre les allocataires au travail de façon à ce qu'ils y trouvent leur compte, et la société également.**

---

**E**n 1993, ayant démissionné d'un emploi à caractère administratif, j'ai vécu deux années de chômage dans une région dont les données géographiques, économiques et humaines m'étaient inconnues. Je fus donc chômeur puis chômeur de longue durée (CLD).

Il m'est apparu relativement vite que trouver un travail ne se résumerait pas seulement à trouver un employeur.

Cela nécessiterait la mise en œuvre de forces psychologiques, physiques pour faire le deuil du passé et se projeter dans un avenir forcément inconnu.

Dans ce travail de construction, il est des étapes qui vont concerner tour à tour l'individu en ce qu'il est ou ce qu'il aspire à être fondamentalement, et d'autres qui le confronteront à son image sociale renvoyée par les interlocuteurs habituels des chômeurs, principalement l'ANPE.

Un des éléments essentiels de ce processus sera la Rencontre.

J'ai eu l'occasion de préciser cette donnée *a priori* banale par la suite, après avoir pris du recul vis-à-vis de ma situation personnelle ; ce fut dans un cadre pré-professionnel. Etudiante en économie sociale et familiale (ESF) j'ai choisi de réfléchir sur le thème du travail de façon à construire un questionnement et une analyse spécifique à mon futur métier, dans le cadre de mon mémoire (Marmet, 1998).

Durant ces dernières années, de nombreux ouvrages ont été publiés sur le travail, montrant l'intérêt des sciences humaines pour ce thème. Un fort taux de chômage particulièrement à différentes politiques en faveur de l'emploi, en France particulièrement, a incité certains économistes à envisager la thèse de la « fin du travail ».

Sociologues, philosophes ont analysé le phénomène de la raréfaction du travail sous un autre angle : ils en ont constaté puis analysé les conséquences et ont souhaité penser des solutions possibles. Parmi ces ouvrages, un a particulièrement prévalu, parce qu'il m'a permis de donner une dimension collective à ma réflexion, proposant notamment une histoire du travail : il s'agit de l'ouvrage de Dominique Meda, *Le travail, une valeur en voie de disparition*. La fonction et le rôle qu'il occupe dans notre société est le résultat d'un long processus. Sans doute, ce statut actuel n'est-il pas immuable et peut-il encore évoluer.

Il me paraît intéressant de s'intéresser à cette dimension alors que le travail fait l'objet d'une actualité brûlante au travers des problèmes liés au partage du travail – comme moyen de lutter contre les inégalités que génère son absence, ou à l'organisation du temps qui lui est consacré.

Reprenons l'histoire telle que nous la propose Dominique Meda.

## Une histoire du travail...

Dans les sociétés « primitives », le temps de travail et les efforts sont limités.

Travailler est une activité à forte valeur sociale qui lie nature, tradition, sacré et permet en dernier ressort de satisfaire des besoins.

De la société grecque à la fin du Moyen Age, le travail n'a pas de valeur sociale car il est attaché à la nécessité. Les activités humaines sont hiérarchisées selon leur rapport à la matière – l'œuvre – ou bien en fonction du degré de dépendance qu'elles impliquent. Cette classification induit une hiérarchie sociale : au bas de l'échelle se trouvent les esclaves qui permettent la satisfaction des besoins indispensables. Du sommet, le Citoyen gère la Cité.

A la fin du Moyen Age, la pensée chrétienne donne une dimension morale au travail. Le travail manuel, qui occupe les mains mais libère l'esprit est seul considéré comme honorable. On travaille toujours pour satisfaire des besoins mais aussi pour pouvoir faire la charité à ceux qui ne peuvent pas travailler. Le protestantisme va également participer au développement de l'artisanat et du commerce. Le travail est une activité humaine qui exige des qualités spécifiques : ponctualité, honnêteté, amour du travail bien fait ! Mais l'ordre social distingue toujours une classe inférieure : ceux qui travaillent, de la classe dominante des prêtres, guerriers et nobles.

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, une nouvelle conception philosophique du monde et de l'homme va bouleverser l'ordre social établi et modifier peu à peu les rapports de l'homme de travailler le monde, au moyen du travail, considéré comme accès à une nouvelle existence.

Le nouvel ordre social sera défini plus tard, au XVIII<sup>ème</sup> siècle, sous le mode du contrat : le contrat politique, c'est la Constitution qui réalise l'unité ; le contrat économique détermine les conditions de l'échange.

« Le travail est le rapport social central, la mesure générale des échanges et des rapports sociaux en ce qu'il détermine le prix de chaque chose et garanti l'intangibilité de l'ordre social » (Adam Smith cité par Meda, 1995).

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, sous l'influence de philosophes allemands, le travail est considéré comme l'essence de l'homme. Au travail aliéné (ou travail réel) doit succéder le Travail comme activité humaine par laquelle s'exprime l'individualité de celui qui l'exerce. Le lien social procéderait alors des liens d'échanges volontaires contenus dans le fait de travailler pour l'autre.

Aujourd'hui, le développement de l'industrie et d'un système économique libéral restreignent peu à peu la définition du travail à celle de l'emploi, c'est-à-dire à une activité humaine rémunérée par un salaire dans un système économique.

Pendant les Trente glorieuses plus particulièrement, le travail assure, selon D. Schnapper (1997), la vie matérielle, structure l'espace et le temps ; il est le lieu d'expression de la dignité et des échanges sociaux. L'emploi fournit un revenu, soit directement, soit par le système de la protection sociale qui compense l'absence momentanée ou durable de travail. Il donne accès à certains droits dérivés, formation, protection sociale... Il permet de se construire une identité sociale au travers de l'identité professionnelle.

Toutefois, ces définitions concernent une grande variété de situations et de statuts.

Si l'ensemble de ces caractéristiques demeure une réalité pour nombre de salariés, il ne faut pas omettre de prendre en compte les mutations que vit l'emploi depuis les années 80. Ces mutations consistent en une certaine précarisation du travail : les contrats à durée déterminée, l'intérim se développent, on exige davantage de disponibilité des travailleurs en leur imposant une plus grande flexibilité des horaires, par exemple.

## Travail et précarité

Il me semble qu'aujourd'hui le travail humain n'est pas valorisé « en tant que tel », mais selon les valeurs économiques prônées par le système économique libéral, à un moment donné. L'activité humaine peut-elle trouver un sens autrement qu'au travers des besoins ponctuels du système (cf. la « nouvelle économie ») ?

Par ailleurs, si les conditions physiques de travail s'améliorent progressivement, la relation de travail ne se fait-elle pas plus difficile, humainement ? Certaines parutions le suggèrent, qui relatent une certaine souffrance psychologique et morale (Dejours, 1998 ; Hirigoyen, 1998) au travail. De même, ces dernières années des mouvements salariés importants avaient pour revendication première le respect et la dignité.

Mais si, pour toutes ces raisons, le travail ne peut plus être considéré comme le « grand intégrateur » (expression d'Yves Barel, 1990), il demeure l'un des vecteurs principaux d'intégration dans la société française. L'énumération que nous avons faite précédemment des éléments qui confèrent sa valeur sociale au travail donne une certaine mesure des conséquences humaines de la perte ou de l'absence de travail : perte d'identité professionnelle, sociale, personnelle avec les conséquences physiques et psychologiques qui peuvent en découler. « Le chômage est un déterminant fondamental des situations de pauvreté » (Holcman, 1997).

C'est en qualité de travailleur social principalement, mais aussi de formateur que je suis, depuis deux ans, confrontée aux problématiques générées par le travail omniprésent même quand il manque, dans le contexte particulier que constitue le « dispositif RMI ».

## Travail et RMI

Pour faire face à l'augmentation des situations de pauvreté liées au chômage et à leurs conséquences sociales, un dispositif a été mis en place, faisant suite au rapport du père Wresinski sur les situations de pauvreté en France, en décembre 1988. Dans son article 1er, la loi numéro 88-1088 instituant le revenu minimum d'insertion (RMI) stipule : « toute personne qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation de l'économie et de l'emploi se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. L'insertion sociale des personnes en difficultés constitue un impératif national (...) dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la formation, de la santé, du logement ».

Qu'il n'ait pas de droits ouverts à une allocation de chômage ou qu'il les ait épuisés, tout chômeur français âgé de plus de 25 ans peut prétendre au versement d'une allocation sous réserve de prendre un engagement



officiels et perçue par ces personnes, si celles-ci se heurtent ensuite à des conditions de travail, à des relations de travail trop contraignantes, voire dévalorisantes, font éloignées des pratiques domestiques auxquelles elles pensaient pouvoir se référer.

## Travail et avenir

Travailler ne pourrait-ce être simplement s'impliquer dans une activité qui permette de vivre dignement, en toute autonomie ?

Accéder à un travail pour pouvoir se loger ou se loger pour pouvoir travailler, chacun posera la problématique selon sa préoccupation la plus aiguë, à un moment donné. En tout état de cause ces deux préoccupations sont imbriquées, l'un allant difficilement sans l'autre.

Il me semble que l'objectif de ces chemins nécessite aussi un travail de préparation, dont l'objectif sera de tenter d'éviter le désenchantement ressenti lors de l'affrontement entre représentation et réalité professionnelle.

Les femmes qui s'investissent dans l'une des activités possibles dans le cadre des métiers de « service à la personne » vont mettre en œuvre des savoirs et des compétences, en contrepartie d'une rémunération qui pourra s'avérer équivalente, numériquement, aux prestations sociales perçues précédemment au titre de certaines difficultés ou incapacités. Pourtant elles risquent la remise en cause de leurs savoir-faire (gestes et techniques) qui appartiennent à un héritage familial et domestique qui donne tout son sens à leur engagement.

En matière de subjectivité à la personne nous sommes en effet dans la sphère de la servivité. Celle-ci imprègne la relation professionnelle, que l'employeur soit directement ou non la personne aidée. Un certain savoir-être est indispensable, qu'il s'agisse de négocier les éléments parfois très contraignants du contrat de travail ou de se positionner au domicile des personnes en qualité de salarié ayant certes des obligations mais aussi des droits. Ce positionnement est rendu parfois encore plus délicat selon l'origine sociale de ces femmes.

Tel sera le prix du travail. Mais en contrepartie elles pourront envisager une certaine forme de liberté, symbolisée par la possibilité, chèrement acquise, de pourvoir à leurs besoins de façon durable dans un premier temps, plus tard à leurs attentes.

Ce constat ne complète-t-il pas les résultats d'une enquête de l'INSEE (Gissot et Mercier, 1997) selon laquelle ce sont ceux qui ont les conditions de travail les plus dures, les plus précaires, ceux qui nomment leur travail « boulot » (et non métier ou profession), qui le citent comme une condition du bonheur ?

En tant que travailleur social je me sens particulièrement concernée par ces données, même si, bien entendu, les travailleurs sociaux ne sont pas les premiers interlocuteurs consultés en matière de travail. Leur travail de *passer*, que j'ai tenté d'évoquer brièvement, est éprouvant en ce qu'il exige patience, vigilance, afin de ne pas perdre de vue les idéaux qui ont fondé leur engagement, au départ... D'autant plus que les travailleurs sociaux sont eux aussi salariés, confrontés à la complexité du monde du travail et à la sphère de la subjectivité ●

## Bibliographie

Barel Y., Le grand intégrateur, *Connexions*, 56, 1990

Dejours C., *Souffrance en France*, Paris : Seuil, 1998

Gissot C. et Mercier MA., Premiers résultats de l'enquête sur l'emploi, *INSEE Première*, 530, 1997

Hirigoyen M-F., *Le harcèlement moral. La violence perverse au quotidien*, Paris : Syros, 1998

Holcman R., *Le chômage, mécanismes économiques, conséquences sociales et humaines*,

Paris : La documentation Française, 1997

Marmet C., *La mutation de la valeur travail exige-t-elle une certaine redéfinition du travail social ?*, Montpellier : IRTS, 1998, mémoire

Meda D., *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Paris : Aubier, 1995

Schnapper D., *Contre la fin du travail*, Paris : Textuel, 1997

## Mots-clefs

CESF / histoire / insertion / revenu / RMI / travail